

Un peu de lecture ? Votre sélection d'articles est disponible. [Afficher cet email sur un navigateur](#)



JACQUES LE NAY
SÉNATEUR DU MORBIHAN
Newsletter n°133 - 13/12/2021

Retrouvez mon actualité au Sénat et dans le Morbihan

Bonne lecture

A suivre cette semaine :

Au Sénat :

- En séance mardi 14 décembre : Question orale sur le remboursement des voyageurs en cas de faillite d'une agence de voyage

- En Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées :

Mercredi 15 décembre : Audition du Général de division aérienne Michel FRIEDLING, commandant de l'Espace

Jeudi 16 à Lorient : cérémonie de mise sur cale de la première Frégate de Défense et d'Intervention

- Délégation sénatoriale aux entreprises :

Mercredi 15 : Audition de Maria HARTI, présidente d'Interfaces, sur le thème du développement des tiers lieux



Toute l'actualité du Sénat dans l'hémicycle et en Commission du 13 au 17 décembre 2021 **en cliquant [ici](#).**

Au Sénat

Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées

Audition de M. Jean-Yves LE DRIAN sur la stabilité et la sécurité au Moyen-Orient



Mardi 7 décembre, Jean-Yves LE DRIAN, Ministre de l'Europe et des Affaires Etrangères, est venu devant la Commission afin de faire un point de situation sur la stabilité et la sécurité au Moyen-Orient, notamment après la visite du Président Emmanuel Macron dans les pays du Golfe. Jacques LE NAY

lui a demandé un **point sur les évacuations d'Afghanes et d'Afghans par l'intermédiaire du Qatar.**

Le ministre a expliqué qu'avec l'aide logistique du Qatar, la France avait pu, depuis la chute de Kaboul, rapatrier 99 Français et l'évacuation de 405 Afghans, notamment avec une grande opération le 2 décembre dernier. Ces opérations, bien que difficiles à organiser continueront : **"Notre détermination est intacte"** a-t-il déclaré.

Il a également souligné la difficulté de la **situation humanitaire en Afghanistan**. C'est pour cela que la France va verser 100 millions d'euros aux organisations humanitaires internationales dépendant de l'ONU pour qu'elles puissent mener des actions dans le pays et secourir une partie de la population. D'ailleurs, une opération humanitaire a été menée conjointement avec le Qatar il y a une dizaine de jours afin de distribuer vivres, médicaments et éléments sanitaires à l'Institut Médical Français de la Mère et de l'Enfant à Kaboul.

Audition du directeur exécutif de Frontex, M. Fabrice LEGGERI



Dans la matinée du mercredi 8 décembre, la Commission a reçu M. Fabrice LEGGERI, directeur exécutif de Frontex. Jacques LE NAY l'a interrogé sur la **préparation de l'agence aux crises migratoires** à venir ainsi que sur un potentiel accord entre l'Union européenne et le Royaume-Uni. Un tel

accord permettrait à Frontex d'agir sur le territoire britannique, à l'image de ce qui est fait dans les pays des Balkans.

Le directeur a répondu que l'agence se préparait aux futures crises en renforçant ses capacités et sa flexibilité. Pour lui, l'accent doit également être mis sur **la coordination et l'interopérabilité entre les polices des frontières des 27 Etats membres.**

"Nous allons vivre longtemps avec une pression migratoire extrêmement forte" : ceci

s'explique par la démographie, comme l'avait expliqué Bruno TERTRAIS la semaine dernière devant la Commission, ainsi que par les déséquilibres économiques, renforcés par la pandémie, à l'image de ce qu'il se passe actuellement au Maghreb. Fabrice LEGGERI a alors souhaité souligner **l'excellence du partenariat avec le Maroc** qui contient les flux migratoires et pousse ces derniers à se déplacer vers la Méditerranée centrale.

En ce qui concerne le Royaume-Uni, il n'y a pas eu d'accord après le Brexit sur la gestion de la frontière dans la Manche. Fabrice LEGGERI a expliqué avoir exprimé son intérêt pour un **travail en commun avec les Britanniques** mais celui-ci doit, selon lui, se faire **dans un cadre juridique défini et non au cas par cas**.

Dans l'hémicycle

Examen de deux textes initiés par des sénateurs du Groupe Union Centriste le 2 février 2022



Le **13 janvier prochain**, deux propositions de loi auxquelles Jacques LE NAY s'est associé seront étudiées en séance:

Il s'agira d'une part de la proposition de loi de **François BONNEAU, Sénateur de La Charente, visant à rendre le port du casque obligatoire à vélo** et dans le cadre d'autres moyens de transport, pour tous et non plus seulement les enfants de moins de douze ans. En effet, il faut noter que près de 2/3 des cyclistes mortellement accidentés avaient 55 ans et plus en 2019, et que le traumatisme crânien est la cause principale de décès chez les cyclistes.

D'autre part, la proposition de loi de **Michel ZUMKELLER, Député du Territoire de Belfort, visant à la création d'une plateforme de référencement et de prise en charge des malades chroniques de la covid-19**, a été inscrite dans cet espace parlementaire réservé aux initiatives du Groupe.

Délégation sénatoriale aux entreprises

Déplacement dans l'Orne

Jacques LE NAY a visité jeudi 9 décembre deux entreprises dans le cycle habituel des actions menées par la délégation sénatoriale aux entreprises, qui permet à ses membres de **découvrir des entreprises de différents secteurs et de**



différentes tailles.

Avec le Président de la délégation Serge BABARY mais aussi les sénateurs du Finistère Michel CANEVET, du Val d'Oise Sébastien MEURANT, ainsi que Vincent SEGOIN à l'initiative de ces rencontres dans son département, la délégation a visité

les entreprises :

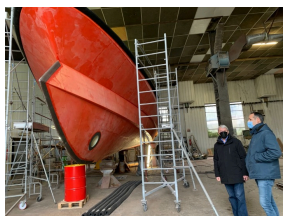
- **Fréon Élagage** intervenant auprès de collectivités et d'établissements publics comme celui gestionnaire du Château de Versailles
- **Matfer Industrie** spécialisée dans la fabrication de petit matériel pour la cuisine et la restauration, et développant une véritable technicité notamment en matière de robotisation avec une main d'œuvre de plus en plus qualifiée.

Ces dernières ont ainsi pu faire part aux membres de la délégation de leurs difficultés, et actuellement de l'impact de la crise sanitaire sur leurs activités.

Les visites de la délégation font régulièrement l'objet de rapports et de propositions consultable [ici](#).

Dans le Morbihan

Visite du chantier naval Bernard à Locmiquélic



Jacques LE NAY a visité aujourd'hui, lundi 13 décembre, le Chantier Naval Bernard sur leur site de Locmiquélic afin de voir où en était la construction de la future navette de sauvetage et d'aide médicale pour les Marquises Sud.

Spécialisée dans la **construction navale polyester**, il a ainsi pu découvrir les différentes navettes (de sauvetage, pilotage, taxi etc...) mais aussi les bateaux de pêche réalisés par cette entreprise familiale, à travers la France et le monde entier.

Cette rencontre avec Sylvie et Marc BERNARD était également très intéressante et **dans la continuité des travaux menés avec la délégation sénatoriale aux entreprises**. Selon lui : *"Dans toutes les visites que j'effectue, c'est le même refrain. Le carnet de commandes est plus rempli que jamais, mais le manque crucial de main d'œuvre est une source constante de difficultés quotidiennes et d'inquiétudes pour l'avenir."*

Il a même conclu que : **"C'est le maintien en France de notre savoir-faire qui est en jeu"**.



Directeur de la publication : Jacques LE NAY, Sénateur du Morbihan

Conception et réalisation : Jacques LE NAY

Contact: j.le-nay@senat.fr

Palais du Luxembourg 15, Rue de Vaugirard 75006 PARIS

Tél : 01 42 34 15 26

Permanence parlementaire 5, rue du Docteur Berthy 56240 PLOUAY

Tél : 02 97 11 61 20

Collaborateurs parlementaires: Virginie GUIEAU – Vincent COWET — Clémence CASSE

Votre adresse de messagerie est uniquement utilisée pour vous envoyer les lettres d'information de Jacques LE NAY.

Si vous souhaitez ne plus recevoir cette newsletter, [suivre ce lien](#)

© Tous droits réservés